



Publié le : 09/06/2026 09:53 (Europe/Paris)
Par : Camille Duval
https://www.intramuros.org/la-haye/documents_administratifs/65436

Synthèse pour affichage légal

OBJET : Compte-rendu de la séance du conseil municipal du 05 juin 2026

Le Conseil municipal, réuni le 5 juin 2026 sous la présidence de Monsieur Jean-Marc GAILLON, Maire, a pris les décisions suivantes :

Élections sénatoriales

Le Conseil municipal a procédé à l'élection des délégués chargés de participer à l'élection des sénateurs.

Ont été élus :

Délégué titulaire :

- M. Jean-Marc GAILLON.

Suppléants :

- M. Christophe GUERBETTE
- Mme Sophie MORLET-REGUER
- M. Michel BOULLENGER

Convention de recouvrement avec la DGFIP

Le Conseil municipal a approuvé une convention avec la Direction Générale des Finances Publiques permettant le recouvrement des créances communales liées notamment à l'utilisation de la salle des fêtes.

Résultat du vote : 9 voix pour, 2 abstentions.

Démarche de fiabilisation fiscale

Le Conseil municipal a approuvé la poursuite de la démarche de fiabilisation fiscale engagée avec la Direction Générale des Finances Publiques afin d'améliorer la conformité des bases d'imposition communales.

Admission en non-valeur

Le Conseil municipal a décidé l'admission en non-valeur d'une créance irrécouvrable d'un montant de 280 €.

Résultat du vote : unanimité.

La séance a été levée à 19 h 40.

Le Maire,
Jean-Marc GAILLON



Le compte-rendu intégral des délibérations est consultable en mairie, conformément aux dispositions légales.

MAIRIE DE LA HAYE - 30 RUE DE MORVILLE - 76780 LA HAYE

- ☎ 02 35 90 84 34
- 🌐 [Http://www.la-haye.site](http://www.la-haye.site)
- ✉ mairie.la-haye@wanadoo.fr

